

Comment les hommes pouvaient-ils être sauvés avant la venue du Christ?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 43

~ 1689 8.6 ~

Bien que le prix de la rédemption n'ait en fait été payé par le Christ qu'après l'incarnation, les bénédictions qui en découlent ont été successivement communiquées aux élus de tous les temps. ~ Hébreux 9.15 ; 1 Pierre 1.10-11

Si nous croyons, comme tout le Nouveau Testament l'enseigne clairement, qu'il n'y a de salut qu'en Jésus-Christ (Ac 4.12) et que pour être sauvé il faut avoir la foi en lui (Ac 16.31) ; comment les hommes qui ont vécu avant Jésus pouvaient-ils croire « en celui dont ils [n'avaient] pas entendu parler? » (Rm 10.14). L'Écriture est claire : le Fils de Dieu a paru seulement à la fin des siècles et pas avant ; l'expiation des péchés n'a pas été faite dès le commencement, mais longtemps après que le péché soit entré dans le monde et que des pécheurs soient morts (Rm 5.16 ; Ga 4.4 ; Hé 9.26). Néanmoins, l'unique médiation du Christ s'est étendue sur les élus avant l'incarnation et l'expiation. Mais comment? Voici comment notre confession de foi répond à cette question :

(Par. 6) Bien que le prix de la rédemption n'ait en fait été payé par le Christ qu'après l'incarnation, les avantages, l'efficace et les bienfaits qui en découlent ont été successivement communiqués aux élus de tous les temps, dès le commencement du monde. Cela s'est fait dans et par des promesses, des types et des sacrifices qui révélaient et signifiaient que le Christ, qui est le même hier, aujourd'hui et éternellement, est la postérité qui écraserait la tête du serpent, et l'Agneau immolé depuis la fondation du monde.

L'apôtre Paul fait une importante déclaration qui nous permet de comprendre comment Dieu a pu être miséricordieux au temps de l'Ancienne Alliance avant la venue du Christ et avant l'expiation des péchés :

²⁵ C'est lui [Jésus] que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience, afin, dis-je, ²⁶ de montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus. (Rm 3.25-26)

Dieu a manifesté sa miséricorde à de nombreux pécheurs alors qu'il n'avait pas encore manifesté sa justice contre leur péché (Ps 32.1-2). David avait reçu le pardon de ses péchés et la vie éternelle alors que son péché demeurait impuni. Cela pouvait sembler être une injustice (Gn 18.25 ; Pr 17.15), cependant l'apôtre attribue cette disposition *au temps de la patience divine*, c'est-à-dire l'époque où Dieu faisait grâce sans avoir puni le péché : la grâce avant la croix. Dieu a maintenant exécuté sa justice en punissant ces péchés jusque-là impunis. *Dieu n'était donc pas injuste en n'imputant point le péché aux coupables ; au contraire, il était juste lorsqu'il justifiait tous ceux qui avaient déjà la foi en Jésus, comme ce fut le cas d'Abraham et de David (Rm 4.3, 6).*

L'Épître aux Hébreux explique cette même vérité sous un autre angle (Hé 9.15) : « *Et c'est pour cela qu'il est le médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, la mort étant intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui ont été appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis.* » Tout d'abord ce verset affirme que Jésus est le Médiateur de la Nouvelle Alliance et non de l'Ancienne. *De tout temps, ce fut uniquement en vertu de la Nouvelle Alliance que les croyants reçurent l'héritage éternel.* Ceci implique que la médiation du Christ par la Nouvelle Alliance a été efficace avant que le sang de l'alliance ne soit versé. Il fallait donc que les saints de l'Ancienne Alliance participent à la Nouvelle Alliance. C'est exactement ce que ce verset enseigne : *ceux qui furent appelés, et ceux qui sont appelés, reçurent, et reçoivent, l'héritage promis (la vie éternelle) en vertu de la mort du Christ qui allait venir, et qui est venue et tout cela par la médiation de la Nouvelle Alliance.*

Comment les hommes qui ont vécu avant Jésus pouvaient-ils croire en celui dont ils n'avaient pas entendu parler? En fait tous ceux qui furent sauvés avant la venue de Jésus entendirent parler de lui et crurent en lui avant qu'il ne vienne. Abraham ne s'est-il pas réjoui en voyant de loin le jour de Christ (Jn 8.56)? David n'a-t-il pas eu la foi en son Fils à venir qu'il appelait son Seigneur (Mt 22.45)? *Tous les bénéfices de la rédemption du Christ « ont été successivement communiqués aux élus de tous les temps, dès le commencement du monde ».* De quelle manière cela leur fut-il communiqué? La confession identifie trois choses qui révélaient Jésus-Christ dans l'Ancien Testament : des promesses, des types et des sacrifices.

Les promesses en questions sont en fait une seule et même promesse qui fut répétée à divers moments dans la révélation biblique en apportant divers aspects, mais ayant toujours le même objet : Christ. La première apparition de la promesse dans l'histoire de la rédemption remonte à la Genèse immédiatement après l'entrée du péché dans le monde. Dieu déclare au diable (Gn 3.15) : « Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon. » Une postérité est promise, un Fils doit écraser la tête du serpent. *Il s'agit de la toute première révélation de l'alliance de grâce qui permet aux croyants de placer leur foi en Christ.* Non seulement était-il révélé qu'un Fils devait venir délivrer les hommes de la puissance du diable, mais qu'il le ferait par sa propre souffrance (Hé 2.14).

Plus tard la promesse fut réitérée à Abraham, puis à Isaac et à Jacob : le salut viendrait sur la terre par leur postérité (Gn 22.18 ; 26.4 ; 28.14). Cette postérité n'était nul autre que le Christ (Ga 3.16). Dieu fit encore la promesse à David en lui jurant que le Fils attendu naîtrait dans sa maison (Ac 13.23). Cette promesse fut continuellement rappelée au cours de l'histoire du peuple de Dieu, elle fut précisée par des prophéties concernant la vie et la mort du Messie. Cette promesse était l'espérance d'Israël, l'Évangile révélé dans l'Ancien Testament et toutes les alliances furent au service de cette promesse (Ep 2.12 ; Rm 9.4).

En plus des promesses directes qui annonçaient Christ et qui permettaient aux croyants d'espérer en Lui, il y eut de nombreux types qui préfiguraient Jésus. Le mot *type* vient du grec *typos* qui signifie *préfiguration* (Rm 5.14) ou *exemple* (1 Co 10.6) ou encore *modèle* (Ph 3.17). Par exemple, l'alliance des œuvres qu'Adam devait accomplir était une figure du second Adam et de son obéissance (Rm 5.12-19 ; 1 Co 15.22, 45-49). L'arche de Noé était une typologie de la rédemption qui est en Jésus-Christ (1 P 3.21). Le sacrifice d'Isaac était un type de celui de Jésus et de sa résurrection (Hé 11.19). L'histoire de Joseph rejeté par ses frères et ensuite sauveur de sa famille est sans aucun doute une typologie de la rédemption (Gn 45.5). Etc., etc. L'Ancien Testament est rempli de types qui révélaient Christ par l'Esprit aux élus de Dieu d'une manière suffisante pour qu'ils puissent être sauvés.

La confession précise que *la typologie par excellence résidait dans les sacrifices qui révélaient « l'Agneau immolé depuis la fondation du monde » (Ap 13.8)*. Tous les sacrifices annonçaient le Sacrifice de Jésus et leur inefficacité réclamait année après année le sang de Jésus (Hé 10.1-5). Cette remarque est des plus importantes puisqu'elle permet de comprendre le rapport entre le type et l'antitype, entre l'ombre et la réalité. *Le type ne possède aucune efficacité propre pour communiquer la réalité céleste qu'il préfigure. L'ombre offre la réalité du Christ, mais indirectement ; tandis qu'avec l'établissement visible de la Nouvelle Alliance les réalités célestes sont communiquées directement (Col 2.17 ; Hé 8.5-6)*. Cela implique que *l'alliance de grâce fut révélée sous l'Ancienne Alliance, mais celle-ci n'était pas l'alliance de grâce proprement dite*. Ici réside la distinction fondamentale entre la conception baptiste et presbytérienne de l'alliance de grâce.

Il était possible d'être membre de l'Ancienne Alliance sans discerner Christ tout en y demeurant endurci (1 Co 10.1-5 ; Rm 11.7-8, 20). Cela est cependant impossible sous la Nouvelle Alliance car elle n'offre pas Christ de manière médiate, mais immédiate. Seul un reste élu selon la grâce était en communion avec Christ sous l'Ancienne Alliance (Rm 11.4-5), tandis que le moindre des membres de la Nouvelle Alliance est en communion avec Christ et reçoit de lui la vie éternelle (Jr 31.34). *Tous ceux qui sont dans la Nouvelle Alliance, qu'ils aient vécu avant ou après Christ, sont sauvés ; tous ceux qui sont sauvés sont au bénéfice du Médiateur et de l'unique alliance dont il est le garant (Hé 7.22 ; 9.15)*.